

#### ANNONCES.



Département des terres de la Couronne

Québec, 26 Janvier 1864.

VIS est par le présent donné qu'environ 55,000 acres des terres de la Couronne, dans les Townships de AYLMER, FORSYTH, LAMBTON, SHENLY et TRING, Comté de BEAUCE, C. E., seront offerts par vente publique au village de Lambton le VINCT-NEUF JUILLET prochain.

WM. McDOUGALL,

15 fér. 1864.

Commissaire.

#### FERMIER DEMANDÉ

POUR le 1er Avril prochain, un bon fermier, muni de bonnes recommandations, pour cultiver une terre de 200 arpents, située à St. Jean, Isle d'Orléans.

S'adresser personnellement, ou par lettres affranchies, à

G. LARUE, Notaire,

15 fév. 1864.

St. Roch de Québec.

# A VENDRE APPAREIL POUR LA PHOTOGRAPHIE.

M. Jean-Baptiste Amiot, de Ste. Anne de la Pocatière, offre en vente tout un appareil complet pour la Photographie, à des conditions très-libérales.

Il donnera aussi des leçons de photographie à domicile.

15 février 1864



Département des Terres de la Couronne

Québec, 4 décembre, 1863.

VIS est par le présent donné qu'en conformité d'un Ordre en Conseil, en date du 19 Novembre, 1863, tous les dépôts des deniers publics, par toute la Province, chain.

Le transport 1864, être faits dans la Banque de Montréal, ou à ses agences.

WM. McDOUGALL,

15 déc. 1863.

Commissuire.

### LA REVUE CANADIENNE

ES personnes qui désirent s'abonner à la Revue Canadienne, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant au Bureau de la Gazette des Campugnes, à Ste. Anne de la Pocatière.



### CONTRAT DE LA MALLE

ES soumissions, adressées an Maître-Général des Postes, seront reçues, a QUEBEC, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 26 FEVRIER, pour le transport des malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine, aller et venir, entre le BASS'N DE GASPE et PERCE, à partir du Ier AVRIL prochain.

Le transport devant être fait dans une voiture.

Les malles laisseront le Bassin de Gaspé, le lundi et le jeudi, à S heures A. M., et arriveront à Percé en douze heures de temps; elles laisseront Percé le mardi et le vendredi à 5 heures A. M., ou après l'arrivée de la malle de Carleton, et arriveront au Bassin de Gaspé en douze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations' quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blanes de sonmissions obtenus aux bureaux de Poste du Bassin de Gaspé, de Sandy Beach, de Douglastown, de Point St.-Peter et de Percé, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur } des Postes.

Québec, 31 déc. 1863.



## CONTRAT DE LA MALLE

ES sounissions adressées au Maître-Général des Postes scront reçues à Québec, jusqu'à VENDREDI, le 27 FE-VRIER, a MIDI, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années, UNE FOIS par semaine, aller et revenir, entre la RI-VIERE AU RENARD et SAINTE ANNE DES MONTS, à partir du Ier AVRIL prochain.

Le transport devant être fait A PIED ou A CHEVAL.

Les malles devront laisser la Rivière au Renard, le mercredi soir, après l'arrivée du courrier de la Grande Grève, et arriver au Bureau de Posto de Ste.-Anne des Monts le mardi suivant.

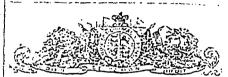
Le place de l'arrivée et du départ de Ste. Anne des Monts sera la résidence du maître de poste, et non pas le sous-bureau près de l'église.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux bureaux de poste de la Rivière au Renard et de Ste. Anne des Monts, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes.

Burean de l'Inspecteur ) des Postes.

Québec, 16 janvier 1864.



#### CONTRAT DE LA MALLE

ES soumissions adressées au Maître Général des Postes, seront reques, a Québec, pasqu'à VENDREDI, le 11 MARS, à MIDI, d'après un contrat propose pou quatre années, pour le trauport des malles de Sa Majesté, trois fois par semaine, alles et venir, entre la RIVIERE-DU-LOUP et EDMUNDSTON, à partir du 1er AVRII, prochain.

Le transport doit être fait en bounes et commodes voitures de messagerie (good commodious stage waggons) ou en Steighs, tirées par deux chevaux, sujettes, en tout temps à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront la Rivière du Loup les mardis, jeudis et samedis, anssitôt quo possible après l'arrivée du Train de la malle de Québec, et devront se rendre au Burean de Poste d'Edmunston en quinzo heures de temps.

Les malles laisseront Edmunston, les lundis, mercredis et vendredis, à telles heures qui seront requises de temps à autre, et arriveront su Bureau de Poste de la Rivière du Loup en quinze heures de temps.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumissions obtenus aux Bureau de Postes de Grand Falls et d'Emunston, dans le Nouveau Brunswick, et au Lac Témiscouata, Détour du Lac et Rivière-du-Loup, en Canada, ou au Bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspectour des Postes.

Bureau de l'Inspecteur } des Postes.

Québec, 21 janvier 1864.

### J. B. C. HEBERT,

Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léty). Haute-Ville.

ler déc. 1863.